



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

caméras piétons dans les polices municipales

Question au Gouvernement n° 1064

Texte de la question

CAMÉRAS PIÉTONS DANS LES POLICES MUNICIPALES

M. le président. La parole est à Mme Anissa Khedher, pour le groupe La République en marche.

Mme Anissa Khedher. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Florent Boudié, s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Dans son discours du 22 mai dernier, le Président de la République a réaffirmé que la sécurité est un élément indispensable de toute nouvelle politique pour nos quartiers prioritaires. Cet engagement s'illustre notamment par la mise en place prochaine de la police de sécurité du quotidien, grâce à laquelle seront déployés plus de 1 300 agents dans soixante quartiers prioritaires. Son objectif est de permettre aux brigades de proximité de retisser un lien de confiance avec les habitants et, ainsi, d'apaiser les tensions.

M. Fabien Di Filippo. Et concrètement, ça donne quoi ? C'est le plan bisounours ?

Mme Anissa Khedher. Ce rôle de proximité est également dévolu à nos polices municipales, qui ont la mission essentielle d'assurer la sécurité publique.

Toutefois, nos agents municipaux, souvent en première ligne, sont de plus en plus confrontés à une agressivité croissante. Le 5 juin dernier, dans ma circonscription, à Vaulx-en-Velin, des regains de violence ont conduit au caillassage des locaux de la police municipale.

M. Sébastien Chenu. Sortez les paravents !

Mme Anissa Khedher. Cette violence ne permet pas à nos agents de travailler dans les conditions de sécurité qu'ils méritent. Elle dégrade un peu plus le lien de confiance entre les habitants et les agents de police.

Une expérimentation, qui s'est terminée début juin, a permis d'équiper les policiers municipaux,...

M. Sébastien Chenu. De paravents !

Mme Anissa Khedher. ...sur demande du maire, de caméras portatives individuelles enregistrant leurs interventions. Elle a été un succès et a prouvé que le dispositif fonctionne. Celui-ci a en effet fait chuter de manière significative l'agressivité à laquelle les agents sont confrontés, tout en assurant le respect des libertés de chacun, en accord avec la CNIL, la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Outre qu'il constitue une protection pour nos policiers, ce dispositif permet également de rassurer l'usager.

Plusieurs députés du groupe LR . Le temps de parole est écoulé, monsieur le président !

M. le président. Merci, ma chère collègue...

Mme Anissa Khedher. Monsieur le ministre d'État, pour que nos policiers municipaux puissent continuer à travailler en sécurité et assurer leur mission de proximité avec les habitants, allez-vous transformer l'essai et généraliser ce dispositif ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Charles de la Verpillière. Il aura bien mérité son salaire, cet après-midi ! *(Sourires.)*

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Vous avez eu raison de rappeler, madame Khedher, les efforts que le Gouvernement entreprend en faveur du rétablissement de la sécurité dans les quartiers en difficulté.

M. Christian Jacob. Ça ne se voit pas !

M. Fabien Di Filippo. C'est le ministre qui a écrit la question, on dirait !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'est pour eux que nous avons créé les quartiers de reconquête républicaine. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Cette mesure se traduit par un nombre accru de policiers dans ces quartiers et par la priorité donnée à l'équipement numérique ! Oui, nos policiers peuvent désormais agir de manière plus efficace parce qu'ils sont équipés de tablettes et de smartphones grâce auxquels ils ont un accès immédiat aux fichiers. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes LR, NG et GDR.)*

M. Fabien Di Filippo. C'est sans doute plus efficace que la kalachnikov !

M. Gérard Collomb, ministre d'État . Les policiers sont aussi équipés, comme vous l'avez souligné, de caméras piétons. *(« Ah ! » sur les bancs des groupes LR et NG.)*

Les polices municipales ont eu droit, comme vous l'avez souligné, à une expérimentation qui a duré un an et s'avère extrêmement positive. Aussi voulons-nous la pérenniser. Une proposition de loi, déposée et votée au Sénat en ce sens, sera examinée prochainement par l'Assemblée nationale. Cela permettra aux policiers municipaux d'agir, eux aussi, avec efficacité. Nous aurons ainsi créé un continuum de sécurité entre police nationale et police municipale ! *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir. – Nouvelles exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anissa Khedher](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1064

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 juin 2018](#)